

L'Aigrefeuillais

Votre mag'

DOSSIER

Le retour de l'été et ses nombreuses animations

JUMELAGE

Velden, un voyage que l'on n'oublie pas

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Ils ont créé une boîte à livres



AIGREFEUILLE
ma ville
ma campagne **D'AUNIS**

4

ÊTRE AIGREFEUILLAIS

- Recensement 2024
- « Économie circulaire »
- Animaux de compagnie
- La grande Rando
- Jumelage le voyage à Velden
- En bref



14

DOSSIER

Le retour de la belle saison !



29

ARRÊT SUR IMAGE

Avez-vous vu Harry Potter sur la place de la République ?



20

PLACE PUBLIQUE

- DOSSIER SPÉCIAL Budget communal
- Des nouvelles des Écoles
- Un skate park unique
- Moustique tigre
- Parc du Marais Poitevin
- En bref



Sport et culture : 2 inaugurations cet été !

Aigrefeuillaises, Aigrefeuillais,

Le 1^{er} semestre 2024 se termine et les premiers mois ont été consacrés à l'élaboration du budget communal. Comme vous tous, nous subissons de fortes augmentations des dépenses de fonctionnement. Electricité, gaz, carburant, alimentation...restent à des prix élevés sans avoir davantage de recettes. Nous nous adaptons au mieux afin de poursuivre les investissements nécessaires, sans augmenter les taux d'imposition locaux et sans mettre notre commune dans une situation financière dangereuse pour le futur. Le budget 2024 a été voté le 4 mars. Du 18 janvier au 17 février nous avons été recensés. Je vous remercie du bon accueil que vous avez réservé aux agents recenseurs que je félicite pour le bon travail effectué ainsi que Nathalie Challat qui les a encadrés. Nous n'avons pas eu le retour de l'INSEE avec les chiffres officiels mais nous serions environ 4 750 Aigrefeuillais. Nous sommes de plus en plus nombreux, signe qu'il fait bon vivre dans notre commune. Nous poursuivons nos réflexions pour vous apporter encore plus de services et de loisirs. Les travaux de l'espace culturel, retardés par les fortes pluies et un taux d'humidité très élevé à l'intérieur du bâtiment sont achevés. L'association LivreFeuille en dispose maintenant avec le mobilier pour y installer leurs nombreux ouvrages. L'ouverture est prévue au cours de l'été et son inauguration à la rentrée. Les travaux du skate-park ont débuté fin mars à proximité du stade de football. Eiffage a rapidement réalisé le terrassement patronné par le Syndicat Départemental de Voirie. La Scoop Antidote était chargée du coulage des éléments en béton. Le chantier est terminé, le temps de séchage aussi. Je vous invite à l'inauguration vendredi 5 juillet à 18h00 sur le site. Cette année 2024 sera l'année de nos nouveaux équipements culturels et sportifs avec ces deux réalisations communales. La CDC Aunis Sud a acté, pour cette année, l'étude de la création d'un 2^{ème} gymnase au collège André Dulin. Cet équipement offrira aux collégiens et aux associations sportives de nombreux créneaux supplémentaires. La dernière rencontre avec nos amis de Velden datait de mai 2019 à Aigrefeuille. Cette année nous sommes allés dans la ville bavaroise du 8 au 12 mai. Nos retrouvailles sont toujours aussi chaleureuses comme vous pourrez le constater dans ce bulletin. Nous les avons invités à venir l'année prochaine pour fêter les 40 ans de notre jumelage (1985 – 2025). Au restaurant du lac de Frace, M. et Mme Abecassis ont souhaité arrêter la gestion du restaurant. Nous avons profité de ce départ pour refaire les cuisines, les sanitaires et quelques autres petits travaux. Depuis le 28 avril, M. et Mme Lescuyer ont repris la gérance, ont effectué des travaux et se sont équipés de matériel neuf. Au camping de La Taillée, M. et Mme Carasso ont eux aussi été nos locataires pendant 10 ans et ont souhaité retourner dans leur belle région de la côte d'Azur. La société a été rachetée par M. et Mme Collet qui vont devenir propriétaires du site en fin d'été. Nous souhaitons bonne chance à ces jeunes entrepreneurs de la restauration et du camping dans leurs nouvelles structures. L'été est arrivé avec ses festivités habituelles. Vous retrouverez dans ce magazine l'ensemble des manifestations. Je vous souhaite de bonnes vacances et du courage si vous êtes au travail cet été. Profitez des belles prochaines journées. Très amicalement.

Très cordialement,
Gilles GAY
Maire d'Aigrefeuille d'Aunis
Vice-Président de la CDC Aunis Sud
Vice-Président du Conseil Départemental

BON À SAVOIR

Mairie
05 46 27 53 53
www.mairie-aigrefeuille.fr
contact@mairie-aigrefeuille.fr
Les services administratifs et techniques de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi 8h15 -12h20 / 13h20-17h30 (sauf le mardi : fermeture à 16h30)

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
05 46 35 69 05
ccas@mairie-aigrefeuille.fr

Piscine (du 01/06 au 30/09)
05 46 27 51 70

Trésor Public – Ferrières
05 16 59 11 00

Communauté de communes Aunis Sud (CDC)
05 46 07 22 33

Cyclad 05 46 07 16 66

Régie des eaux (RESE)
05 46 35 68 24

EDF 0810 437 387

GDF 0810 224 000

Police municipale
05 46 27 53 53

Gendarmerie
05 46 35 50 08 ou 17

Pompiers 18

SAMU 15 ou 112

Médecin de garde
05 46 27 55 20

Vétérinaire
05 46 35 50 87

L'Aigrefeuillais #7

Dépôt légal juin 2024 - Tirage 2 450 exemplaires
Directeur de la publication : Gilles Gay
Rédacteur en chef : Anne-Sophie Descamps
Secrétariat de rédaction : Nathalie Challat
Conception et exécution : La belle histoire / Trois Canards
Crédits photos : Anne-Sophie Descamps, sauf mention
Impression : Imprimerie Rochelaise
Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement



RECENSEMENT 2024

Population recensée par nos agents : 4694 habitants

Par Nathalie Challat

À ce nombre s'ajoutent les résidents de la maison de retraite des Marronniers (environ 60), enquêtés directement par l'INSEE. S'ajoutent aussi les occupants de la quinzaine de logements que les agents recenseurs n'ont pas réussi à enquêter. Réalisé du 18 janvier au 17 février 2024, le recensement a permis de connaître le nombre d'habitants et de logements de la commune.

Stabilité du nombre d'habitant par foyer

2344 logements ont été comptabilisés dont des logements en construction (une trentaine) et des logements habitables mais non occupés (logements vacants) ce qui représente 5.7 % de logements vacants sur l'ensemble de la commune. Il ressort de l'enquête la stabilité du nombre d'habitant par foyer soit 2,23 personnes par foyer (2,3 au dernier recensement). Taux très intéressant et plus important que pour la plupart des communes.

La municipalité remercie l'ensemble des agents recenseurs qui ont mené à bien cette enquête avec une belle efficacité. Le taux d'avancement a en effet dépassé les attentes de l'INSEE (Les agents ont notamment collecté 70 % des logements en fin de 1^{ère} semaine, l'INSEE attendait 45 % !). La municipalité tient également à vous remercier chaleureusement, habitants d'Aigrefeuille d'Aunis, qui avez répondu favorablement à l'enquête (soit par internet pour 80% d'entre vous) soit classiquement en remplissant un formulaire papier. Le recensement reste certes un acte obligatoire mais le bon accueil réservé aux agents, la plupart du temps, a été un gros plus pour eux.



Questionnement

Il nous a parfois été remonté que les différentes questions posées étaient nombreuses voire intrusives. Nous rappelons que les questionnaires sont entièrement élaborés par l'INSEE. Que ces questions servent uniquement à établir des statistiques permettant à l'État et aux collectivités territoriales de faire des choix en matière de politiques sociales, urbanistiques, pour

la petite enfance, etc. Les questionnaires papier ont été récupérés par l'INSEE à l'issue du recensement. Aucune de vos données ne subsiste en mairie. Les réponses collectées par internet n'ont pas du tout transité par la mairie. ■

PLUS D'INFO SUR Le prochain recensement aura lieu en 2029 (tous les 5 ans, c'est la périodicité pour les communes de moins de 10 000 habitants).

Le recensement permet de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !

ENVIRONNEMENT

Aigrefeuille d'Aunis engagée « Économie circulaire »

Par Anne-Sophie Descamps

Être Aigrefeuillais, c'est se lancer avec nous aujourd'hui et avec Cyclad pour atteindre les actions de la charte « engagement pour un territoire économie circulaire » que la municipalité a signé au mois d'avril.



Nous relations dans notre Aigrefeuillais #6 le partenariat de l'USA football avec Cyclad, club devenu ainsi le 1^{er} club zéro déchet de Charente-Maritime. Un sacré défi, un bel engagement face aux enjeux du changement climatique et de la production et la gestion des déchets. Aujourd'hui, Aigrefeuille s'est engagée à produire des biens et des services de manière durable : gestion plus sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières, éco-conception, lutte contre le gaspillage en tout genre. Plusieurs termes de ce contrat listés dans la charte sont déjà réalisés par la commune : la mise à disposition d'autocollants « stop pub », l'arrêt de gobelets à usage unique pour les réunions, la lutte contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire, la valorisation des tontes et des feuilles mortes...

Mais nous pouvons nettement mieux faire !

Un sujet qui nous importe est l'organisation d'évènements éco-responsables. En effet, lors des très grandes manifestations de l'été

au lac de Frace, nous devons responsabiliser les acteurs que sont nous-mêmes mais aussi les associations et les partenaires à la mise en place de tables de tri des déchets, à l'utilisation de vaisselle réutilisable, à la minoration des produits suremballés, à la réduction des conditionnements en tout genre et plus particulièrement en plastique à usage unique. Les poubelles débordent à la fin de ces manifestations, sans distinction de déchets. Des efforts sont réalisés mais il est possible de faire nettement mieux. De son côté, lors du repas des aînés, la mairie utilisera des carafes pour l'eau et non des bouteilles en plastique et des ecocups de petite taille pour l'apéritif pour ne pas utiliser de gobelets en carton.

Nous vous tiendrons informés via le site de la mairie pour les habitants et directement par mail aux associations, des actions et réunions à venir. ■

PLUS D'INFO SUR <https://cyclad.org/reduire-ses-dechets/organiser-un-evenement/>



BON À SAVOIR

Les kits à manger (assiettes, couverts, verres et plats pour 12 personnes) sont disponibles auprès d'associations listées sur le site de Cyclad. Le GEDAR, association aigrefeuillaise vous en propose deux qu'il a en sa possession. Disponible pour les associations et les particuliers. **C'est gratuit, il suffit de rendre la vaisselle propre.**

Contact :
Marie-Claude Billeaud
06 16 31 48 89
mc.billeaud@wanadoo.fr

NOS AMIS LES ANIMAUX

Animaux de compagnie, nos amis

Par Nathalie Challat



ANIMAUX

la répartition par espèces

ANIMAUX EN TERRARIUM

3.3 millions

PONEYS, CHEVAUX, ÂNES

1 million

POISSONS

26 millions

OISEAUX DE BASSE-COUR

13.3 millions

CHATS

15.1 millions

CHIENS

7.5 millions

OISEAUX

5.3 millions

PETITS MAMMIFÈRES

3.6 millions

50,5 % des foyers français possèdent au moins un animal domestique ce qui représente 75 millions d'animaux domestiques en France (chiffres 2022). Sont considérés comme animaux domestiques les poissons, les chats, les oiseaux de basse-cour, les chiens, les oiseaux, les petits mammifères, les animaux en terrarium, les poneys, les chevaux et les ânes.

Que faire en cas d'animal perdu ou trouvé ?

Pour lui donner toutes ses chances d'être retrouvé par ses maîtres, pensez à informer tous les réseaux possibles qui peuvent faire le lien entre eux :

- La mairie de la commune dans laquelle l'animal a été trouvé errant
- Les cliniques vétérinaires
- Les fourrières animales (de La Rochelle et de Châtelailon-plage)
- L'association "La Voix des Animaux" pour les chats (sur Aigrefeuille)
- Annonce à mettre sur le site Pet Alert

Voyez aussi avec le voisinage !

Les fourrières animales

En matière d'animaux errants sur la voie publique, les maires sont tenus de prendre toutes les dispositions propres à empêcher leurs divagations. À ce titre, l'article 211-24 du code rural indique que chaque commune doit disposer soit d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation, soit disposer d'un service de fourrière hors commune, service délégué à une fourrière habilitée à recueillir ces animaux en attendant que leurs propriétaires les récupèrent. Si les propriétaires ne sont pas identifiés, à l'issue d'une période de 8 jours ouvrés, ces animaux sont proposés à l'adoption par l'établissement qui les a recueillis. La délégation de fourrière pour notre commune a été confiée à la SPA de La Rochelle. Cette délégation est actée par une convention passée entre le refuge et la commune. Convention renouvelée chaque année et dont le montant correspond au nombre d'habitants. Sur notre territoire, 2 établissements assurent ce service de fourrière animale, la SPA de La Rochelle et le refuge de Châtelailon-plage aussi dénommé ASPAC (Association de Secours et de Protection des Animaux de Châtelailon).

SPA de LA ROCHELLE (située à Lagord)

Ce refuge limitrophe de la commune de La Rochelle, sert de fourrière animale pour une moitié des communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et pour d'autres communes hors CDA (dont Aigrefeuille d'Aunis). Il propose également des chiens, chats, lapins, nac à l'adoption (animaux issus d'abandons et de la fourrière animale quand ils ne sont pas réclamés par leur propriétaires). De statut associatif, il est entièrement géré par des bénévoles formés en conseil d'administration (Président : Xavier Leclerc). Il est ouvert au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis après-midi sur rendez-vous pour les adoptions.



SPA de La Rochelle

Rue de la Guignarderie 17140 LAGORD
Tel : 05 46 34 32 03
Courriel : spa.lagord@orange.fr
www.spa-lagord.fr

Refuge de CHÂTELAILLON-PLAGE (ASPAC)

Ce refuge (hors réseau SPA) à l'identique de celui de La Rochelle sert de fourrière animale pour l'autre moitié des communes de la CDA de La Rochelle et d'autres communes hors CDA. Il propose aussi des chiens et chats à l'adoption. Également de statut associatif, il est entièrement géré par des bénévoles formés en conseil d'administration (Présidente : Nathalie Challat). Il est ouvert au public les lundis, mercredis, vendredis et les 1^{er} et 3^{ème} samedi après-midi de chaque mois, sur RDV pour les adoptions.



ASPAC

Chemin des Cordées
17340 CHÂTELAILLON-PLAGE
Tel : 05 46 56 29 81
Courriel : aspac.chatel@orange.fr
www.aspac-chatelailon.fr

Association « LA VOIX DES ANIMAUX »

Association aigrefeuillaise de protection animale ayant pour but de récupérer des chats errants et les chatons (dans la mesure des possibilités d'accueil de l'association), de les nourrir et de les soigner le cas échéant et de les placer. Cette association constituée en début d'année 2021 est toujours en recherche de bénévoles et de familles d'accueil. Les dons sont bienvenus ! Elle est conventionnée avec la mairie et la clinique vétérinaire d'Aigrefeuille d'Aunis. Ce n'est pas un refuge animalier. Le siège de l'association se situe au domicile de la Présidente (Mme Mourat). Les candidats à l'adoption sont accueillis sur rendez-vous. Accueil téléphonique et physique du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 et le samedi de 11h00 à 17h00. En cas d'urgence en dehors de ces horaires, laissez un message sur le répondeur, vous serez rappelé.



Tél : 06 03 30 89 08
Courriel : lavoixdesanimaux17290@gmail.com
<https://www.lva17290.com>

PENSION CANINE ET FÉLINE Aigrefeuille d'Aunis

Pension pouvant accueillir 9 chiens et 8 chats. Box pour les chats avec jardin entièrement sécurisé. Grand terrain clos pour les chiens, une pièce de la maison du propriétaire est accessible. Accueil en box la nuit uniquement.



"Les Petits Bonheurs" - Laëtitia GUERIN
12, rue du Péré
Tél : 06 59 77 45 90
Courriel : lespetitsbonheur1@7mail.com

PENSION CANINE Garde à domicile – Aigrefeuille d'Aunis

Garde à domicile - Garde familiale - Education canine à domicile, promenades, taxi animalier, éducateur canin professionnel.



Christelle FERRAND (l'Âme Staff)
6, rue du Godinet
Tél : 06 29 48 27 85
Courriel : lamestaff17@gmail.com

Association « TYA et LES LAISSÉS POUR COMPTE »

L'association « Tya et les laissés pour compte », créée en Janvier 2024, a pour but le sauvetage et la réhabilitation des chiens de catégorie 1 et 2, leur éviter l'euthanasie, suite à saisie, réquisition judiciaire, sortie de fourrière, à la demande de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Personnes), à la demande de la BPA (Brigade de Protection Animale)

Elle a pour mission :

- de responsabiliser et de sensibiliser le public aux chiens de catégorie,
- de mettre les chiens en règle suivant les lois en vigueur,
- de réhabiliter les chiens pris en charge par l'association,
- de placer des chiens en familles d'accueil et/ou chez des adoptants,
- d'aider les familles d'accueil et les adoptants à se mettre en règle suivant les lois : formation des détenteurs (bénévoles, familles d'accueil) et des propriétaires (adoptants),
- d'effectuer des ateliers sur la connaissance du chien et sur la prévention des morsures dans divers établissements,
- d'effectuer des ateliers de médiation canine, avec chien(s) catégorisé(s), dans divers établissements: écoles, centres de loisirs, foyers de l'enfance, Ehpad, refuges, centres pénitenciers, etc.
- de réaliser des sessions de prévention et de sensibilisation auprès du public dans diverses structures



Tél : 06 23 99 26 95
Courriel : tyaelleslaisseespourcompte@gmail.com



LES PIEDS MUSCLÉS AIGREFEUILLAIS

La grande Rando

Par Jannick Santoni



Les participants Aigrefeuillais à la grande randonnée

La grande randonnée vers Paris visait à unir les marcheurs et randonneurs de toute la France à travers 7 itinéraires. Elle était organisée sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO dans le cadre de son programme « en forme pour la vie ».

Dans le cadre des diverses initiatives liées aux Jeux Olympiques de Paris 2024, une Grande Randonnée par étapes a été organisée sur tout le territoire national, visant à rejoindre Paris, et traversant notre Département en 6 journées de marche entre le 22 et le 29 Mars 2024, de Mirambeau à Brioux sur Boutonne, avec un accueil quotidien à l'arrivée de chaque étape par les représentants des municipalités. Les Pieds Musclés Aigrefeuillais se sont impliqués dans cet événement par un appui logistique en accompagnant les randonneurs tout au long du trajet en Charente Maritime avec le minibus gracieusement mis à disposition par la municipalité et avec 6 représentants du club qui ont participé à une ou plusieurs étapes, l'un d'entre eux ayant d'ailleurs effectué intégralement le parcours de 5 des

6 étapes. À noter qu'environ 150 marcheurs ont participé chaque jour à cette traversée du Département.

Le parcours des marcheurs :
Mirambeau / Belluire : 25 kms
Belluire / Les Gonds : 25 kms -
Saintes / Juicq : 16 kms
Juicq / St Jean d'Angély : 19 kms
St Jean d'Angély / Aulnay : 24 kms
Aulnay / Brioux : 23.5 kms

Les participants :
 Olivier Hantz – Suzette Charron –
 Janick Charron – Anne-Marie Faurent
 Annie Joyau – Jeannick Santoni

La municipalité félicite le club et ses participants pour cette participation active dans le cadre de Paris 2024. ■

PLUS D'INFO SUR
<https://les-pieds-muscles-aigrefeuillais.fr/>



L'association de randonnées pédestres "Les Pieds Musclés Aigrefeuillais" a récemment reçu de la Fédération Française de Randonnée Pédestre la labellisation "Label Santé".

Ce label permet d'avoir un encadrement sécurisé par un animateur formé et diplômé pour une "rando santé" à rythme modéré sur des distances d'environ 6km afin de pratiquer régulièrement une activité physique encadrée, douce et adaptée aux possibilités de chacun.

Une belle équipe toujours partante !

NOUVEAUX ARRIVANTS

Accueil des nouveaux arrivants



Les nouveaux arrivants

Le 16 février, le maire Gilles Gay accompagné de ses adjoints et du directeur général des services Stanislas Caillaud ainsi que la responsable du CCAS, a reçu les nouveaux arrivants dans notre commune.

C'est l'occasion de présenter Aigrefeuille d'Aunis, son histoire, ses bâtiments, ses services, son environnement... Les élus présents ont pu chacun présenter ses engagements auprès de la collectivité, que ce soit la culture, la voirie, le social, l'urbanisme, l'environnement et son milieu naturel, la jeunesse, les bâtiments, l'organisation des cérémonies et les associations. La communauté de communes Aunis Sud, tout comme Cyclad et l'office de tourisme n'ont pas été oubliés. Cette présentation a été suivie d'un moment convivial où chacun a pu se présenter, discuter... se trouver des affinités et certains nouveaux arrivants se sont de suite engagés dans certains domaines, ce qui n'a pas manqué de faire plaisir aux élus. Les paroles ont été suivies des faits et ont permis de renforcer certaines associations toujours en manque de « main d'œuvre » !
Merci à vous !

Par Anne-Sophie Descamps

NOUVEAU À AIGREFEUILLE

SOCIÉTÉ

MP-OFFICE

Optimiser votre gestion des tâches administratives et commerciales en choisissant une assistante indépendante à carte ou au forfait.

Marion PAULET - Gestion administrative et commerciale
06 70 55 87 37 – contact@mp-office.fr - www.mp-office.fr

S.A.17

Sablage-aérogommage sur divers supports (bois, fer, alu...)
David PRINTEMPS - ZI du Fief Girard, Aigrefeuille d'Aunis
06 16 15 68 50 – davidprintemps@sfr.fr

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Nathalie HAZARD – Kinésologue

La kinésologie est une technique d'équilibration énergétique qui prend en compte la personne dans ses dimensions physiques, émotionnelles et mentales pour l'aider à surmonter ses blocages et retrouver son pouvoir personnel.
5, rue du Château d'Eau 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
06 85 19 96 37

MARDI MIDI BABY

Maëva BERGERON, diététicienne nutritionniste et Cathy BADAROUX, infirmière, proposent un temps de rencontre et de partage offert entre futurs et jeunes parents, autour d'un café ou pendant la pause déjeuner. Papas et nounous bienvenus ! Prochaines dates : 2 juillet, 6 août, 3 septembre... Entrée libre
5, rue du Château d'Eau – AIGREFEUILLE D'AUNIS
06 85 34 33 07

COMMERCE

HUMAN Immobilier

13bis, place de la République – AIGREFEUILLE D'AUNIS
05 46 01 02 00
www.human-immobilier.fr/aigrefeuille-d-aunis

MUTUELLE DE POITIERS

Laetitia FUZEAU et Frantz ARDON ont pris la suite de Bertrand Couyade
4, place de la République – AIGREFEUILLE D'AUNIS
05 46 35 50 77

LA PIZZ'A - Snack

Pizzas, salades, sandwichs sur place ou à emporter
22, place de la République – AIGREFEUILLE D'AUNIS
07 86 52 83 71

L'EUPHORIE

Studio de tatouage privé
3, place de la République – AIGREFEUILLE D'AUNIS
l.euphorietattoo@gmail.com

LE MONDE DE FAYA

Boutique ésotérique. Formations, vente d'articles, rayon herboristerie, rayon Harry Potter et autres articles et conseils
19, rue de l'Aunis – AIGREFEUILLE D'AUNIS - 09 84 46 34 32

LE BOUQUIN DE SOPHIE

Nouvelle adresse : 29 ter, place de la République

EHPAD

Une nouvelle directrice à l'EHPAD



Présentation du projet intergénérationnel



Nous souhaitons la bienvenue à Céline Fourreau, arrivée le 2 mai 2024 en remplacement de Mme Magott qui a pris sa retraite.

Elle était auparavant à l'EHPAD de Marans depuis 5 ans. L'établissement compte 63 résidents hébergés. Un projet d'extension – rénovation doit voir le jour prochainement. À son arrivée, elle a pu découvrir le projet intergénérationnel mis en place par Yaël Frachet – animatrice de la structure – et Coraline Girard – animatrice de l'OMAJE – afin d'encourager la sociabilité intergénérationnelle et de développer les échanges. Les jeux de société sont le principal vecteur de partage, aident à communiquer, à aider et créent des liens émotionnels forts. Les enfants et les aînés en redemandent ! (voir à suivre article sur la kermesse de Pâques)

Par Anne-Sophie Descamps

JEUNESSE ET SPORT

Madame Zini médaillée

Le 16 février 2024, Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime, a présidé en présence de Mahdi Tamene, directeur académique des services de l'Éducation Nationale, la cérémonie de remise des médailles d'or et d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Vingt récipiendaires se sont vu décerner des décorations au titre de la promotion du 14 juillet 2023. Madame Zini, s'est vu décernée une médaille d'argent au titre de son engagement bénévole en faveur de l'intérêt général. Madame Zini a collaboré et collabore toujours bénévolement à de nombreuses associations aigrefeuillaises (Tennis de table – natation – parents d'élèves...). Le maire d'Aigrefeuille l'avait chaleureusement félicitée et remerciée pour son engagement associatif lors de la cérémonie de vœux 2024. Toutes nos félicitations !



Par Anne-Sophie Descamps

EHPAD

Une kermesse de Pâques intergénérationnelle à Aigrefeuille d'Aunis !



©LemMarronniers

Le vendredi 19 avril 2024, les personnes hébergées de l'EHPAD et les enfants du centre de loisirs avec l'aide des bénévoles se sont réunis pour une kermesse de Pâques inoubliable à A. Cet après-midi festif, organisé par l'EHPAD et l'OMAJE d'Aigrefeuille d'Aunis, a été l'occasion parfaite pour les différentes générations de la commune de partager des moments de joie et de convivialité. Les enfants du centre de loisirs ont participé à une excitante chasse aux œufs dans le parc de l'établissement des Marronniers, à la recherche des délicieuses surprises cachées par les lapins de Pâques. Pendant ce temps, avec les bénévoles, les personnes hébergées de l'EHPAD ont pris part à des jeux d'adresse tels que le tir à l'arc, la pêche aux canards et même un tournoi de basket-ball adapté. Les enfants ont partagé avec les résidents leurs découvertes de la chasse aux œufs, tandis que ces derniers ont partagé leurs souvenirs de Pâques d'antan. Les sourires et les rires ont illuminé le visage de tous les participants, créant une atmosphère de bonheur et de partage qui restera gravée dans les mémoires. Cette kermesse de Pâques intergénérationnelle à l'EHPAD d'Aigrefeuille d'Aunis a été un véritable succès, renforçant les liens entre les habitants de la commune et célébrant l'esprit de solidarité et de vivre ensemble. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus festive et chaleureuse, où les générations continueront à se rassembler pour partager des moments uniques et précieux.

Par Les animateurs

PLUS D'INFO L'EHPAD les Marronniers est sur Facebook. N'hésitez pas à suivre leur page.

JUMELAGE LE VOYAGE A VELDEN

Aigrefeuille d'Aunis est jumelée avec Velden depuis 39 ans. Les années COVID ont empêché les rencontres mais le long weekend de l'Ascension a permis les retrouvailles.

Par Didier Otrzonsek et Pascal Blais



Les chorales d'Aigrefeuille et de Velden à l'unisson



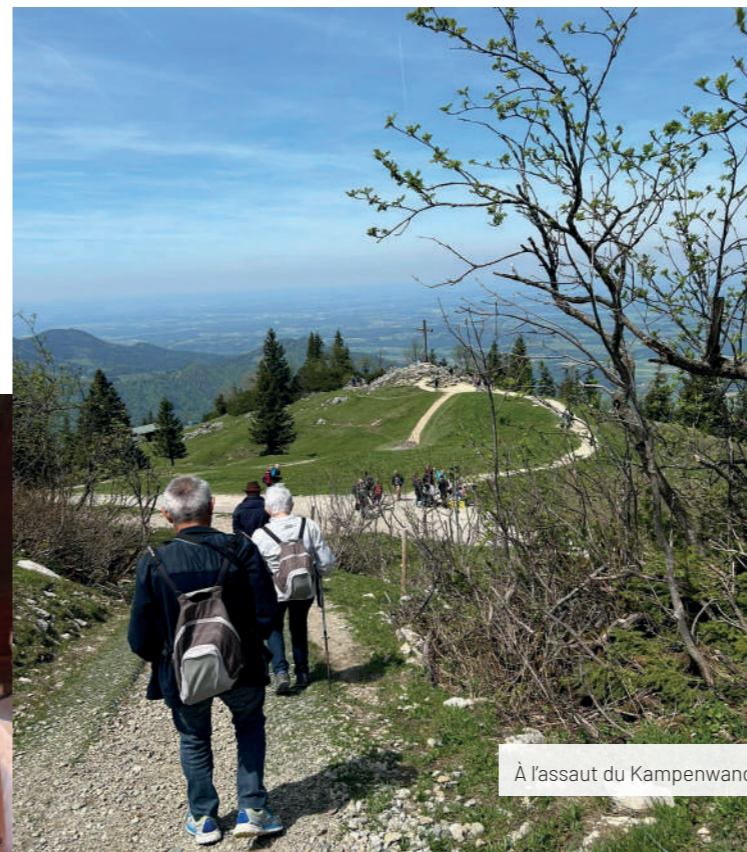
La ville de Landshut



Le clocher de Velden



Fête de la bière



À l'assaut du Kampenwand

Grande nature

La dernière journée fût consacrée à une excursion dans les montagnes du Chiemgauer dont le sommet du Kampenwand culmine à 1669 m. Une partie de la montée s'est faite en télécabine 4 places, d'un autre âge... Mais l'arrivée et l'ascension jusqu'à la plus haute croix sommitale des Alpes Bavaroises furent une merveille. Et la vue... magique. À cet endroit, vous êtes à la frontière avec l'Autriche et l'Italie pas très loin !

La soirée de gala du jumelage le soir fût tout aussi merveilleuse. Discours, échange de cadeaux et surtout musique et danse. À ce voyage participaient des membres des chorales OK Choral et A Travers Chants ainsi que d'Aigrefolk et ses danses traditionnelles. Du côté de Velden, musiciens, chanteurs et danseurs étaient également de la partie. L'hymne à la joie (hymne officiel de l'Union européenne) et l'hymne bavarois ont été chanté de chœur et en final La Marseillaise par tous, grand moment d'émotion et d'amitié.

Puis ce fut le départ, dimanche matin, avec larmes et promesses de se revoir très vite ! D'ailleurs, vous pouvez le noter dans vos tablettes, nos amis de Velden seront à Aigrefeuille du 29 mai au 1^{er} juin 2025 pour fêter les 40 ans du jumelage. Ça promet d'être une belle fête !



Aigrefeuille d'Aunis est jumelée avec Velden

Depuis 1985

Ce jumelage a pour origine la captivité pendant la seconde guerre mondiale d'un de nos concitoyens, Paul Métais, artisan peintre, qui était également musicien et a su créer des liens grâce à cette langue universelle. Après quelques échanges culturels, les deux communes décident de se jumeler. A cette époque, Georges Tamisier était maire de la commune.

En 2005, pour le 20^{ème} anniversaire, une équipe de cyclistes a réalisé l'exploit de rallier Aigrefeuille à Velden : 1350 km en 9 jours.

En 2009, 8 coureurs à pied du club d'athlétisme et 3 vététistes indépendants ont fait le parcours en moins d'une semaine.

En 2019, une équipe de football féminine de Velden est venue se confronter à nos filles de l'USA football sur notre terrain.

Depuis 1985, les liens entre les deux communes n'ont jamais lâché, pompiers, musiciens, choristes, sportifs, étudiants... ont pu participer à ces échanges.

D'ailleurs, vous pouvez le noter dans vos tablettes, nos amis de Velden seront à Aigrefeuille du 29 mai au 1^{er} juin 2025 pour fêter les 40 ans du jumelage.

LE RETOUR DE LA BELLE SAISON !

Par Anne-Sophie Descamps

Après 6 mois d'un temps long, d'une météo capricieuse et très pluvieuse parfois entrecoupée d'un soleil qui nous faisait tant rêver mais qui ne durait pas, souhaitons que l'été nous permette de sortir, de jouer, de rêver, de pique-niquer à l'ombre des arbres, de refaire le monde en famille et entre amis et de fêter la belle saison en riant, en dansant, en partageant des moments de fêtes et de plaisir.

La municipalité et ses associations vous proposent tout cela durant les beaux jours, avec ses manifestations habituelles à laquelle vous participez nombreux chaque année.

Fête nationale, Eurochestries, Site en Scène sont de retour tout comme les Nuits Folles... Il y en a pour tous les goûts ! Retrouvons-nous pour fêter l'été au lac de Frace ou à la salle des fêtes.

6

Soirées festives
au lac de Frace

1

Soirée d'observation
des étoiles

50

Musiciens sur
scène aux
Eurochestries

FÊTONS L'ÉTÉ ENSEMBLE !

Les animations seront éclectiques. Il y en aura pour tous les goûts !

AGENDA

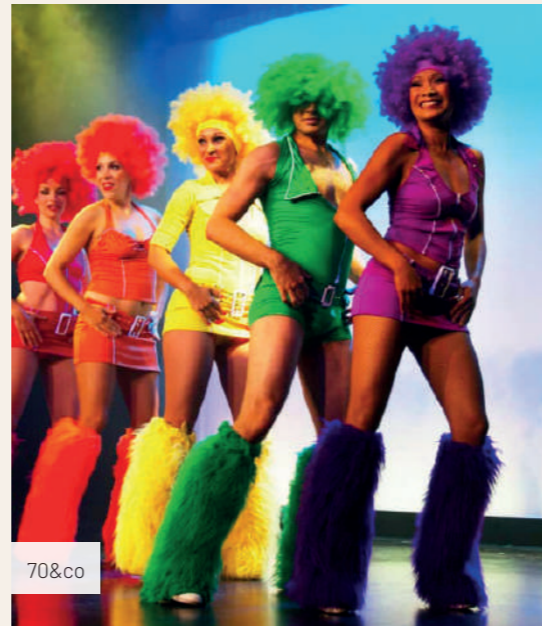
► 14 JUILLET

70&Co, une plongée dans la fièvre disco, venez danser au lac de Frace

Le meilleur des années 1970, dans l'ambiance d'un cabaret qui vous plongera dans une ambiance disco, où la fièvre et l'extravagance de cette époque vous feront chanter et danser au rythme des tubes des seventies. Ce spectacle rend hommage à un maximum d'artistes de ces années-là. C'est pourquoi il est composé de divers medleys réunissant de nombreux chanteurs, aussi variés que les Jackson Five, Abba, Ottawann, Christophe, Dalida, Sheila, Boney M, Claude François, Aretha Franklin, Donna Summer, Michel Polnareff, Patrick Juvet ou les Bee Gees.

Le public est invité à participer, à danser et chanter au rythme des Village People ou de Gloria Gaynor, et éventuellement intégrer le spectacle sur la scène... Que ce soit Fame, On The Radio, Laissez-moi danser, Staying Alive, Night Fever, Alwexandrie, I Will Survive, Hot Stuff, Où sont les femmes, Sunny, Daddy Cool, Rasputin, Born to be Alive, Raining Men, Go West, YMCA, In The Navy, Take A Chance, Dancing Queen, Gimme, Knowing Me Knowing You ou bien d'autres encore, il y en a forcément des morceaux sur lesquelles vous aurez envie de chanter ou danser !

Un spectacle interactif avec le public.



70&co



Eurochestrries

► 2 AOÛT

Eurochestrries à la salle des fêtes – 50 jeunes artistes sur scène ! L'Orchestre Symphonique de l'École de Musique de Nõmme (Estonie) a été fondé en 2003. Il est dirigé par Riivo Jõgi depuis 2014.

L'orchestre a participé à de nombreux festivals de renom et à des projets internationaux d'orchestres de jeunes dans divers pays européens mais également en Afrique du Sud. En tout, l'orchestre a effectué 20 tournées de concerts, présentant un répertoire diversifié composé de plus de 180 pièces, incluant des chefs-d'œuvre symphoniques, de la musique estonienne ainsi que de la musique de film.

Plus de 300 jeunes ont eu l'opportunité de jouer au sein de l'orchestre au cours de ces années, beaucoup d'entre eux poursuivant leurs études à l'Académie Estonienne de Musique et de Théâtre.

Les jeunes musiciens ont également eu l'occasion de se produire en tant que solistes, accompagnés par l'orchestre.

► 3 AOÛT

Jazz et Java ! Nougaro au programme par Jean-Marc Desbois et le Michel Delage Big Band !

Venez passer une journée bucolique au Lac de Frace qui se poursuivra par un spectacle de haute qualité avec Jean Marc Desbois sur le thème « Claude Nougaro Entre Jazz Et Java », une balade poétique dans l'univers de cet artiste hors du commun. Jean-Marc sera accompagné par « Michel Delage Bigband » qui assure également les arrangements et la direction musicale.

Puis à la tombée de la nuit, vous serez émerveillés par une animation originale « La Merveille des Eaux » sur le lac, une véritable danse aquatique.

Au programme : Schubert, Strauss, Verdi, Marquez et bien d'autres...

Tarif : 5 € - gratuit jusqu'à 12 ans.

Réservations

07 82 04 64 18 – 05 46 27 53 53



Jean-Marc Desbois

► JEUDIS DE JUILLET

Les Nuits Folles sont de retour pour la 4^{ème} année, les 4 jeudis de Juillet.

Organisé par le Comité des Fêtes et de la Culture, sont à l'affiche 9 groupes rock, reprises, blues rock, rock stoner, rock steady, punk hardcore... Il y en a comme chaque année pour tous les goûts !

Programme complet sur l'affiche !

Restauration sur place par le comité des fêtes + 2 food trucks + marché de créateurs.



TÉMOIGNAGES

Ils vous accueillent...

Le restaurant « Au bord du lac » et le camping « la Taillée » ont changé de main. Présentation !



Michaël Lescuyer

La Table du Lac

Les travaux terminés, Michaël et son équipe ont pu ouvrir le restaurant le 28 avril après de gros travaux nécessaires, réalisés aussi bien par la commune que par eux-mêmes. Vous pouvez désormais vous installer sur une nouvelle terrasse qui borde l'eau pour boire un verre ou déjeuner face au lac. Quelle bonne idée !

« Nous sommes ravis d'être ici, commente Anne Gaborit son assistante. Ça a été un vrai challenge et nous sommes très heureux d'y être arrivés. Et nous avons trouvé toute notre équipe lors du Job Dating réalisé à Aigrefeuille par la CdC Aunis Sud. C'était top ».

Une équipe reconnaissable à son polo vert orné d'un joli logo créé spécialement pour le restaurant.

Le temps n'a malheureusement pas été de la partie en ce début de saison mais les réservations s'enchaînent... mariages, baptêmes...

« Pas de menu mais une ardoise chaque jour différente avec uniquement des produits le plus locaux possible » me confirme-t-il « Nous avons déjà un restaurant à la Jarrie et nous connaissons les bonnes adresses, mais sommes curieux d'en trouver d'autres ».

Nous leur souhaitons la bienvenue et une belle saison !



Mathilde et Stéphane Collet

Camping La Taillée

Bientôt
un nouveau
nom !

Nous vous présentons Mathilde et Stéphane Collet qui viennent de prendre la tête du camping La Taillée. Ils en sont même aujourd'hui les propriétaires, la municipalité ayant décidé de céder l'outil touristique.

« Nous venons de faire le plein lors du week-end de l'Ascension, et c'est un vrai bonheur » confie Mathilde. Venus du Doubs où ils avaient des chambres d'hôtes, ils ont décidé de traverser la France et de s'installer dans notre charmante commune. « Nous y sommes très bien. Nous avons pas mal de travail dans le camping et avons encore à nous familiariser avec cet outil et donc peu de temps pour faire le tour d'Aigrefeuille et visiter les alentours, mais c'est pour bientôt ! »

De nombreux travaux ont été réalisés et de nouveaux mobil-homes doivent arriver. Ils se sont également engagés avec Cyclad à fournir des bio seaux pour les bio déchets au même titre que nous les habitants. Très bonne idée !

Et très bientôt, on ne dira plus « Camping de la Taillée » mais « Camping Couleurs d'Aunis ». Nouveaux propriétaires, nouveau nom lumineux à l'image des propriétaires.

La municipalité vous souhaite une belle aventure parmi nous !

TOURISME

MUSÉE AUTOMOBILE DE L'AUNIS

Dès son plus jeune âge, Gilles Gaudissard a toujours eu la passion des voitures anciennes. En 1991 il saute le pas et fait sa première acquisition, une Citroën traction 7C de 1936 qu'il, avec un ami, se décide à restaurer. Ce sera le début d'une grande série. Au début ses véhicules étaient entreposés dans son entreprise à Ciré d'Aunis. En 2018 il y inaugure son premier musée. Mais sa boulimie d'acquisition de nouvelles voitures a pour conséquence que sa collection grandissante ne peut plus tenir dans son musée par manque de place. C'est en 2022 que l'unique musée de l'Automobile en Charente-Maritime ouvre ses portes dans un bâtiment flambant neuf de 3500 m² dans la zone artisanale du Fief-Girard sur la commune du Thou. Pas moins de 120 véhicules de 36 marques de 1910 à 1994 y sont exposés dont 80% de françaises. Certaines appartiennent à des collectionneurs privés qui les ont prêtées au musée. Pour info en 1914 la France comptait déjà plus de 600 marques de voitures et 1600 à ce jour dont beaucoup ne furent fabriquées qu'à l'unité. À noter la présence d'un véhicule tout terrain unique en Europe puisqu'il s'agit de la réplique à l'échelle 1 du Lunar Rover que la NASA a envoyé sur la lune lors des missions Apollo. Le musée possède également un local de maintenance pour la réparation et la remise en état des véhicules. Pièce indispensable à Gilles qui y a vu passer des modèles prestigieux.

Tous les 3^{èmes} dimanches du mois de 10h à 19h se rassemblent sur le parking du musée des dizaines de collectionneurs de voitures anciennes qui viennent les exposer et échanger entre eux. Vous y êtes invités et le musée étant ouvert il vous est possible de le visiter.

Par Pascal Blais - Conseiller délégué



1^{er} véhicule remis en état par Gilles Gaudissard

AGENDA (SUITE)

LA SOIRÉE DES ÉTOILES

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Comptoir Local vous offre une soirée d'observation des étoiles. Elle se déroulera le 9 août au lac de Frace. Cette année, c'est Sébastien Diet de AD STELLAS qui sera notre animateur.

La soirée est gratuite.

Pensez à amener vos chaises, transats et couvertures en cas de temps frais. Et si le cœur vous en dit, vous pouvez arriver plus tôt et faire un tour en petit bateau électrique avec Le Port Miniature à l'entrée du site.

Au programme :

21h à 22h : conférence sur le ciel
22h30 : début de l'observation.

PLUS D'INFO SUR Toutes les animations du Comptoir Local Aunis Marais Poitevin sur <https://www.aunis-maraispoitevin.com>



Sébastien Diet lors de l'animation de 2022

FINANCES PUBLIQUES

DOSSIER SPÉCIAL BUDGET COMMUNAL

Chaque année, le vote du budget est toujours un moment important dans la vie de la commune. Au travers ce budget se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

L'exercice budgétaire 2024 permet de poursuivre une dynamique d'investissement dans un contexte économique particulièrement contraint marqué par une forte inflation liée aux crises internationales.

Aussi, le budget communal présenté ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre la hausse des prix et des charges, la stabilité des taux de fiscalité et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de notre cadre de vie.

Dans ce contexte très contraint, le budget 2024

Incidences de la crise internationale sur les dépenses de fonctionnement 2023

| | |
|------------------------|----------|
| EAU POTABLE | + 23,5 % |
| ÉLECTRICITÉ | + 17,7 % |
| GAZ | + 77,1 % |
| ALIMENTATION | + 2,4 % |
| CHARGES DE PERSONNEL | + 10,7 % |
| AUTRES (CCAS, SDIS...) | + 17,7 % |



Répartition des dépenses 2024 - BUDGET 2024

| DÉPENSES REELLES | Fonctionnement | Investissement | TOTAL | % | €/ habitant |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----|----------------|
| VOIRIE - RESEAUX | 338 795,00 € | 1 029 574,99 € | 1 368 369,99 € | 18% | 300 € |
| ENFANCE - JEUNESSE | 1 030 426,78 € | 120 085,30 € | 1 150 512,08 € | 15% | 253 € |
| ADMINISTRATION GENERALE | 777 950,00 € | 355 540,00 € | 1 133 490,00 € | 15% | 249 € |
| ENVIRONNEMENT | 243 072,00 € | 684 690,47 € | 927 762,47 € | 12% | 204 € |
| CULTURE | 185 786,00 € | 701 279,03 € | 887 065,03 € | 11% | 195 € |
| SPORTS | 138 262,00 € | 697 913,50 € | 836 175,50 € | 11% | 184 € |
| AUTRES ACTIONS | 90 698,00 € | 504 819,50 € | 595 517,50 € | 8% | 131 € |
| ENTRETIEN DU PATRIMOINE | 357 774,00 € | 185 217,71 € | 542 991,71 € | 7% | 119 € |
| SECURITE POLICE | 233 027,00 € | 109 770,85 € | 342 797,85 € | 4% | 75 € |
| | 3 395 790,78 € | 4 388 891,35 € | 7 784 682,13 € | | 1 709 € |

Détails des investissements retenus

VOIRIE-RÉSEAUX :
Réfection de la voirie du Chemin Rochelais, enfouissement des réseaux et réfection de la voirie rue du Petit Marais, enfouissement des réseaux rue des Écoles et Groupe Scolaire, réseaux fibre optique Fief des Dames, ...

ENFANCE-JEUNESSE :
Remise en état des toitures des écoles et du local « Ados » (EDJ), installation d'une structure de jeu à l'école maternelle, remise aux normes des sanitaires du groupe scolaire, réflexion sur le pôle enfance/jeunesse-social-associatif...

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
Travaux d'aménagement de la mairie, ...

ENVIRONNEMENT :
Remplacement des menuiseries de certains logements et de la salle polyvalente, installation d'une ombrière photovoltaïque aux ateliers municipaux, travaux de création d'une serre à végétaux aux ateliers municipaux, installation de volets roulants dans toutes les classes comme écran de chaleur, acquisition de foncier ...

CULTURE :
Réaménagement et extension de la bibliothèque municipale, ...

SPORT :
Création d'un skatepark à côté du terrain de football, installation de clôtures et de pare-balls au stade de football, réfection du local des boulistes ...

ENTRETIEN DU PATRIMOINE :
Remise aux normes du restaurant du lac, diagnostic structurel de l'église (séisme)

SÉCURITÉ POLICE :
Extension de la vidéoprotection autour des écoles et sur la place de la République, pose de lumières avec détection aux écoles, ...

AUTRES ACTIONS :
Achat d'un télescopique et de divers matériels pour les services techniques, ...

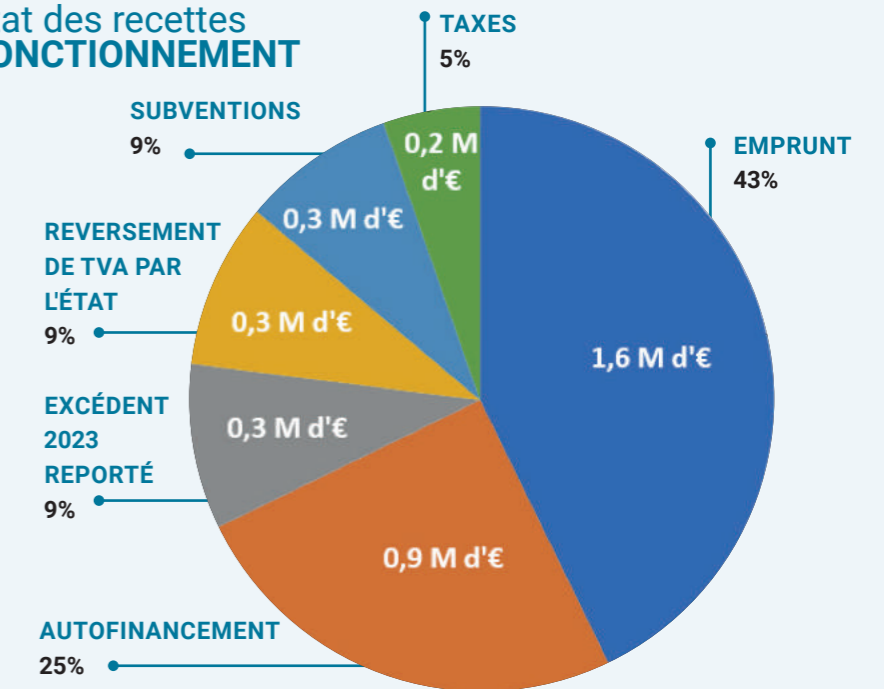
État de la dette

665 € / habitant

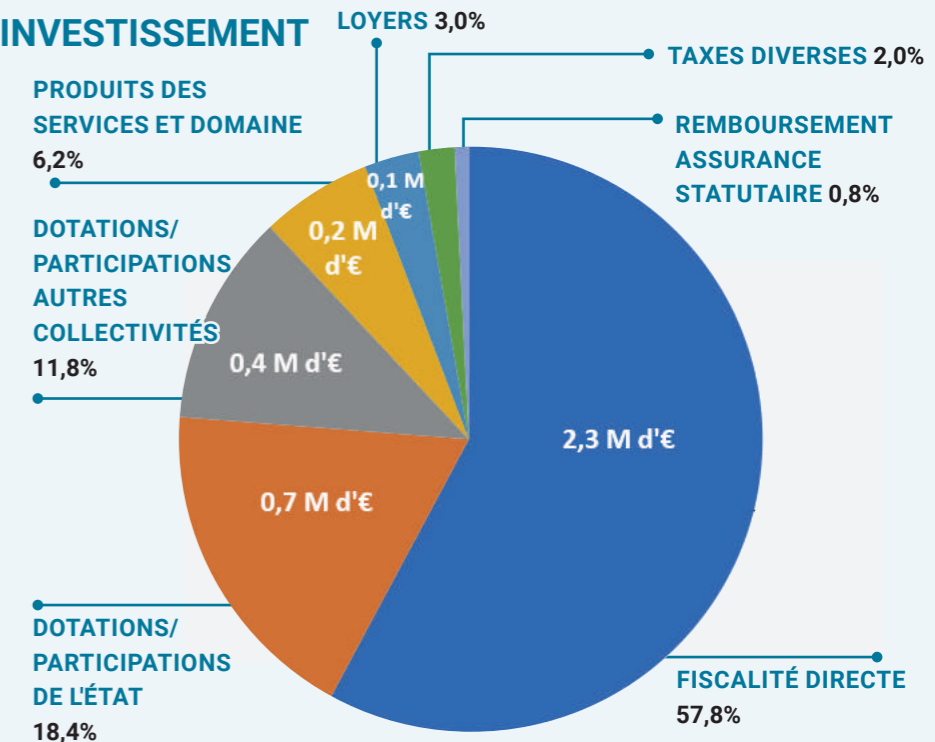
| DETTE | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Capital restant dû au 31/12/N | 1 829 131 € | 1 677 654 € | 1 528 402 € | 1 885 948 € | 2 941 678 € |
| Capacité de désendettement (en année) | 3,00 | 3,12 | 2,10 | 2,52 | 3,95 |

En-dessous de 7 ans, la santé financière est jugée excellente

État des recettes FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



ÉCOLES

Des nouvelles des Écoles

Par Emmanuelle Challat – Anne-Sophie Descamps

À chaque année ses nouveautés mais pas seulement



Projet NEFLE, qu'est-ce que c'est ?

Dans le cadre de la démarche « Notre École, Faisons-la Ensemble », lancée par le conseil national de refondation (CNR), une vaste concertation a été ouverte sur tout le territoire français associant les équipes pédagogiques des écoles, les collectivités territoriales, les parents d'élèves.

Ce projet vise à apporter un soutien financier aux initiatives visant à transformer le domaine de l'éducation en améliorant le bien-être des élèves, en favorisant leur réussite scolaire et la réduction des inégalités scolaires.

Les sept enseignantes de mixte 1 de l'école d'Aigrefeuille d'Aunis se sont engagées dans cette démarche, en proposant le projet « La classe dehors », permettant aux élèves d'étudier vers des espaces extérieurs aménagés tels qu'une flex-yourte, des pergolas, de la végétation. Cela permettra aussi de palier aux fortes chaleurs caniculaires rencontrées en fin d'année scolaire. (Le tilleul existant est déjà utilisé régulièrement) Un apprentissage en redécouvrant la nature, quoi de mieux pour vos enfants...



Sécurité routière :

Le permis piéton représente une étape cruciale dans le développement des compétences en sécurité routière pour les enfants de CE2, s'inscrivant dans le cadre de l'apprentissage et de la prudence et de la sécurité routière (APER). Elle permet de responsabiliser les élèves afin d'assurer leur propre sécurité et respecter les autres usagers, impliquer les familles dans l'apprentissage de la circulation dans les rues. C'est en partenariat avec Marie Bouron et Thierry Rakotomalala, policiers municipaux, qu'Emmanuelle Challat a remis les permis piétons aux élèves de CE2, le 28 mars 2024. Bravo à eux !!

Le repas à 1 €

Depuis le mois d'avril, la municipalité a fait le choix de mettre en place la tarification sociale dans sa cantine scolaire afin de permettre aux familles les plus modestes de manger pour 1€ maximum. L'État soutient ce projet par une aide s'élevant à 3€ par repas facturé 1€ maximum. Ce tarif est à destination des familles dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 1000. Il n'y a pas de dérogation possible. Ainsi la commune d'Aigrefeuille a décidé d'appliquer deux tarifs : 0.70€ pour les QF inférieurs ou égaux à 600 et 1€ pour les QF entre 601 et 1000. De plus, afin de soutenir les restaurants scolaires mettant tout en œuvre pour respecter les obligations de la loi EGAlim, l'État rajoute une bonification de 1€, soit 4 € au total.

Pour rappel, un repas revient à 8 €, la mairie prend en charge plus de 60% de ce montant.

Rappel de la loi EGAlim :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, elle impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio. Et lorsque l'on parle de produits durables et de qualité, il s'agit entre autres de produits bénéficiant :

- De signes officiels de qualité comme les appellations d'origine protégée (AOP), le Label Rouge, l'indication géographique protégée (IGP) ou encore l'agriculture biologique (AB)
- De mentions valorisantes (spécialité traditionnelle garantie, HVE, les produits fermiers...)
- Les produits issus de la pêche maritime bénéficiant de l'écolabel Pêche durable



La loi EGAlim a pour but de permettre également aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur.

Le 22 février 2024, le Premier ministre Gabriel Attal a désigné Anne-Laure Babault, notre députée et Alexis Izard pour réaliser une mission parlementaire afin d'évaluer une potentielle évolution du cadre législatif et réglementaire des lois EGAlim et, plus globalement, des négociations commerciales. Cette mission constitue une des réponses aux attentes exprimées par le monde agricole, plus particulièrement sur la question du revenu des agriculteurs et d'un meilleur partage de la valeur créée au sein de la filière alimentaire.

Nos cuisiniers et agents de la collectivité ont suivi des formations ce semestre afin de respecter au mieux la loi et offrir aux enfants des repas sains et de qualité (ce qu'ils font déjà !) ■



PLUS D'INFO Loi EGAlim :

<https://agriculture.gouv.fr/mots-cles/restauration-collective>

LA MAISON AUX
100 ÉTAGES DE
OSHIO IWAI

Livre offert par la commune, voici l'histoire de Tochi, que tous les élèves de CP ont pu découvrir le mardi 16 janvier 2024 au sein de la mairie.

Ce livre à compter s'ouvre à la verticale. Il est un formidable imagier qui montre une centaine de saynètes différentes à observer.

Un beau moment partagé avec les élèves, Monsieur le Maire et quelques élus municipaux, qui a permis d'évoquer également quelques questions sur la citoyenneté.

Bonne lecture à tous !

Le saviez-
VOUS?

Vous n'utilisez plus vos stylos, feutres, crayons (en plastique) car ils sont usagés ?

N'hésitez pas à les apporter à l'école élémentaire, ils seront récupérés pour être recyclés !

Savez-vous si vous avez le droit de mettre vos stylos, feutres et crayons en plastique dans la poubelle jaune ?

- A OUI, car ils sont en plastique**
- B NON, car on ne met que les emballages dans la poubelle jaune**
- C Je ne sais pas**

Bonne réponse NON. Effectivement, la poubelle jaune est réservée aux emballages : Stylos, brosse à dents, jouets... vont dans le sac noir.

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Un skate park unique !

Par Anne-Sophie Descamps

C'est ainsi qu'Adrien, le chef de chantier d'Antidote, société créatrice du skate park l'a présenté lors d'une visite de chantier



En effet, Antidote s'adapte à chaque nouveau projet au terrain, à sa surface, à son environnement, c'est pour l'entreprise à chaque fois un nouveau challenge, des temps de brainstorming et de créativité. Répondre au plus près de la demande est leur leitmotiv.

Notre demande :

un skate park pour toutes et tous, du plus jeune débutant au plus aguerri et amateur hors pair et pourquoi pas au professionnel avec des espaces pour chacun. Ce skate park est adapté aussi bien au skate qu'à la trottinette et aux rollers. Et nous avons un espace idéal pour sa réalisation !

Les travaux ont démarré en mars pour se terminer début juin. Ensuite, une période de séchage était nécessaire avec chantier fermé afin que personne n'accède à la piste. En effet, le séchage

prend du temps, surtout avec la météo actuelle. Et il est important de ne pas abîmer le travail du béton. L'entreprise Eiffage est intervenue en amont du chantier afin de creuser le sol, passer les tuyaux d'évacuation des eaux pluviales et a suivi le chantier de bout en bout, tout comme le Syndicat de voirie, maître d'œuvre de l'ensemble.

Accolé au stade de football, cet équipement sportif était une demande des jeunes et des moins jeunes depuis plusieurs années. Notre souhait est que vous vous l'accapariez pleinement, dans le respect du matériel et des installations. Bancs et tables sont également à disposition pour les parents et les spectateurs. Bonne glisse à tous !

Skate park béton vs modules métal ou bois :

Il existe des skate-parks réalisés avec des structures démontables en bois ou en métal, mais le béton est bien meilleur pour des usages en extérieur. Avec le temps, tous ces modules hors sol demandent beaucoup d'entretien et sont très bruyants. Le béton est beaucoup plus durable et silencieux.

De plus, le sol des modules est en goudron et s'abîme plus rapidement que le béton. Il faut faire des pansements sur les trous et la qualité de roulage n'est pas top.

ENVIRONNEMENT

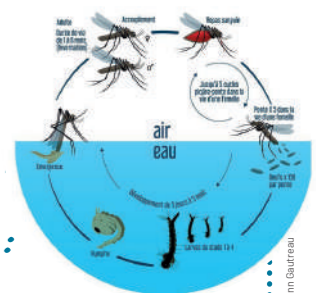
L'invasion du moustique tigre

Par Anne-Sophie Descamp - Adjointe à l'environnement

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*), très invasif, a colonisé 2/3 des départements français. Il est implanté en Charente-Maritime dans 78 communes, dont Ciré d'Aunis et Surgères sur notre territoire. En 2023, 32 détections ont été réalisées à Aigrefeuille d'Aunis.



Afin de lutter contre la prolifération de cette espèce, il est absolument nécessaire de l'empêcher de s'implanter au plus proche de nos habitats.



PROTECTION MODE D'EMPLOI :

Le moustique tigre qui vous pique est implanté près de chez vous car il vit dans un rayon de 150 m. La femelle pond ses œufs dans de petits réceptacles d'eau (coupelles, seaux, jeux d'enfants, pneus...) qui permettent le développement des larves. Il faut donc éliminer les eaux stagnantes qui sont des gîtes larvaires potentiels pour les moustiques. Une femelle vit environ 45 jours. Elle pond 150 œufs, 5 fois dans sa vie, soit 750 œufs au total.

POUR LIMITER LES GÎTES LARVAIRES :

1. Je vide 1 fois par semaine les soucoupes des pots de fleurs ou je mets du sable qui conserve l'humidité pour la plante et qui empêche le moustique de pondre ses œufs.
2. Je couvre les récupérateurs d'eau avec un couvercle hermétique ou une moustiquaire ou je renouvelle l'eau toutes les semaines.
3. Je nettoie 1 fois par an les gouttières, les regards et les siphons. J'entretiens régulièrement ma piscine et mes bassins d'agrément dans lesquels je peux mettre des poissons (qui mangeront les larves).
4. Je range à l'abri les récipients et les objets qui peuvent retenir l'eau de pluie. Je trie et je jette tout ce qui ne me sert plus.

PROTECTION

1. Portez des vêtements amples, longs et de couleur claire
2. Utilisez des moustiquaires si vous êtes piqués à l'intérieur.

SIGNALEMENT

Si vous pensez avoir observé un moustique inhabituel et surtout un moustique tigre, informez-en le service démoustication du département

1. Via l'application pour smartphone iMoustique@
2. Sur le site internet du département en remplissant le formulaire
3. Sur le site national dédié au moustique tigre https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

La lutte contre le moustique tigre fait partie intégrante de la lutte antivectorielle (LAV). Le moustique *Aedes albopictus* est un moustique originaire de l'Asie, vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le zika. Ce moustique, très petit (5 mm) est un solitaire. Il est facilement reconnaissable à ses rayures blanches sur le corps et les pattes. Il vit et pique le jour à l'extérieur. Agressif envers l'homme, il nous suit dans nos déplacements (en voiture par exemple). Sa pique est parfois très douloureuse par réaction allergène.



Attention, tout ce qui vole n'est pas moustique, tout moustique n'est pas un moustique tigre.

À noter : les moustiques qui naissent dans nos jardins sont sains, non porteurs de maladie.

La municipalité va mettre en œuvre une politique de lutte en commençant par un diagnostic de l'espace publique.

MARAIS POITEVIN

Aigrefeuille d'Aunis devient commune associée du Parc Naturel du Marais Poitevin

Par Anne-Sophie Descamps – adjointe environnement

Avec notre marais communal, nos espaces naturels, le président du Parc Pascal Duforestel a proposé à notre commune de devenir commune associée.



Frênes et conche

En effet Aigrefeuille ne se trouve pas dans le périmètre du PNR mais en a toutes les configurations. La commune la plus proche est Anais avec son communal qui accueille près de 180 animaux l'été. Côté Aigrefeuille nous en accueillons chaque année une trentaine. Cette adhésion permettra un soutien du PNR sur des actions de développement durable profitables à l'ensemble des habitants et des visiteurs. Gilles Gay, est devenu par ailleurs 5^{ème} vice-président attractivité et communication du Parc, en remplacement de Stéphane Villain, en tant que représentant du Département de la Charente-Maritime.

Label RAMSAR

Le label Ramsar a été décerné le 23 novembre dernier au Marais Poitevin et le Parc naturel régional a célébré l'évè-

nement le 2 février. Cette labellisation affirme le caractère exceptionnel de la première zone humide de la façade atlantique. Le Marais poitevin rejoint ainsi le rang des sites d'exception comme le Delta du Danube, les Everglades en Floride, l'estuaire de l'Amazonie... ou pour le territoire français, le Mont-Saint-Michel, la Camargue, la baie de Somme. Adhérer au Parc Naturel du Marais Poitevin et bénéficier du label Ramsar permet une reconnaissance internationale de la valeur du patrimoine naturel du Marais Poitevin, une plus forte dynamique collective au service de sa gestion durable et de sa protection, une meilleure visibilité et une nouvelle attractivité pour le Marais et des échanges d'expérience du réseau. ■

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Selon le code de l'environnement, les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hydrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

(Art. L.211-1 du code de l'environnement).



Situé au cœur de la façade atlantique, le Marais poitevin en constitue la zone humide la plus vaste. Il accueille une diversité d'habitats reconnus d'intérêt européen et d'espèces remarquables parmi les plus riches au niveau des zones humides françaises. On y recense 337 espèces d'oiseaux, plus de 1000 espèces de plantes, des boisements humides, un réseau hydraulique d'environ 8 200 kilomètres... Ce sont 69 034 hectares du Marais Poitevin qui deviennent labellisés site Ramsar, dont 68 023 hectares au titre de Natura 2000.

COMMÉMORATIONS

Cérémonie du 19 mars 1962

Comme chaque année, la cérémonie du 19 mars 1962 est célébrée sur la commune d'Aigrefeuille d'Aunis par les anciens combattants à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. C'est le jour anniversaire du cessez-le-feu. Cette année, la FNACA a souhaité offrir et planter un arbre, un olivier à l'occasion du 62^{ème} anniversaire de ce cessez-le-feu.

Après la cérémonie au monument aux morts toujours émouvante, les membres de la FNACA accompagnés par les porte-drapeaux et les habitants se sont rassemblés pour dévoiler la plaque au pied de l'arbre. Que cet olivier, arbre de paix, grandisse avec force sur notre commune.

Par Anne-Sophie Descamps

COMMÉMORATIONS

Cérémonie du 8 Mai 1945

Le soleil était au rendez-vous en ce 8 mai pour célébrer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par la capitulation de l'Allemagne.

Comme pour chaque commémoration, rendez-vous était donné dans la cour de la mairie. Parents, enfants du CME, membres d'associations mais aussi élus, anciens combattants, porte-drapeaux et représentant de la gendarmerie, de l'armée se sont retrouvés pour défilé jusqu'au monument aux morts où attendait une foule importante et de nombreux musiciens et choristes. Trois Gerbes de fleurs ont été déposés par le maire Gilles Gay et les enfants au pied du monument aux morts. Puis ce fut le discours suivi par un temps musical fort, intense, qui a ému beaucoup d'entre nous, notamment lorsque « La Liste de Schindler » fut jouée par un premier violon et repris par l'Orchestre d'Harmonie de la Petite Aunis. Ce fut ensuite au tour de la chorale à Travers Chants de nous faire s'émuvoir.

La Marseillaise et l'Ode à la joie, hymne officiel de l'Union Européenne, dernier mouvement de la Symphonie, n°9 composé par Ludwig Von Beethoven, ont été entonnés par l'ensemble. Ce dernier texte célèbre la fraternité entre les hommes unis par la joie et symbolise les idéaux de liberté, de paix et de solidarité, des notions qu'il faut nous rappeler en cette époque difficile pour certains peuples.

Par Anne-Sophie Descamps

SECURITE



Pascal Dambrine et Nicolas Bretauud et nos policiers municipaux

Des A.S.V.P. de proximité

Le lac de Frace est un espace naturel verdoyant qui attire chaque année de nombreux promeneurs et de nombreuses familles. Aussi, la commune a décidé de recruter Pascale Dambrine et Nicolas Bretauud, du 15 juin au 15 septembre 2024, afin d'occuper les fonctions d'agents de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.).

Toute la saison estivale, ils circuleront à vélo ou à pied au Lac de Frace. Ils pourront, de temps en temps, étendre leur périmètre d'intervention à l'ensemble de la commune. Ils auront pour missions de faire respecter les règles de vie et de bonnes conduites sur le site du lac (ex. : interdiction de faire des barbecues, tenir son chien en laisse...), de contrôler l'application de la réglementation liée au stationnement des véhicules, de surveiller la propreté des lieux et de contrôler les éventuels dépôts sauvages. En soutien de la police municipale, leur rôle est avant tout d'informer préventivement les administrés des diverses réglementations. Disposant d'une assermentation auprès du tribunal de grande instance, ils auront également la faculté de verbaliser les personnes en infraction. Ces agents de proximité seront à votre disposition pour vous accompagner au mieux.

Règles de vie au lac :

- Ne pas se garer le long de la route aux Moines (panneaux signalétiques)
- Respecter le lieu (poubelles – jeux...) Si les poubelles sont pleines, merci d'emmener vos déchets avec vous
- Pas de camping ni de barbecue
- Tenir son chien en laisse
- La pêche est autorisée avec carte de pêche
- Pas de voiture sur site sauf manifestations (personnes autorisées)

Par Stanislas Caillaud



PLUS D'INFO SUR Il n'y aura plus de vide-greniers au lac de Frace pour raison de sécurité

COMITÉ DES FÊTES

Carnaval pluvieux...
carnaval heureux...

Samedi 4 mai était prévu le carnaval des enfants...



Un jour du mois de mai, il devait faire beau ! Et bien non. Le ciel en avait décidé autrement, ce qui n'a pas empêché le comité des fêtes de prendre la décision de ne pas l'annuler alors que les prévisions n'ouvraient aucune fenêtre pour un ciel juste nuageux ou un peu ensoleillé.

Bien leur en a pris car la fête a été réussie !

Messages envoyés par tous les réseaux possibles :

Le carnaval se déroulera sous la Halle à partir de 14 h ! Un char « loufoque » (thème de la journée), un char avec le bonhomme carnaval préparé par les enfants de l'OMAJE... ce dernier a malheureusement pris la pluie et n'a pu être brûlé. Retour aux ateliers...

Mais pendant ce temps, la banda Les Verres Luisants de Surgères, les géants sur échasse et le jongleur de la compagnie Jonglaronne et les familles réunies ont pris le chemin de l'EHPAD comme prévu. Le spectacle de la Compagnie Déculottée ainsi que les tours de jonglage et les chants de la fanfare ont réussi à animer l'après-midi de nos aînés. Puis retour sous la halle, musique avec DJ Johan, buvette de l'APESA, maquillage et confettis ont réchauffé les cœurs tout comme le goûter du Comité des Fêtes et les bonbons offerts par la municipalité.



CME

Le Conseil Municipal des Enfants
en action !

Marché de Noël, action solidaire :



Afin de récolter des vêtements chauds pour enfants, les élus ont participé au marché de Noël le week-end du 16 et 17 décembre. Ces vêtements ont été apportés au local de l'association d'aide alimentaire d'Aigrefeuille et sont proposés aux bénéficiaires lors de leur passage.

Une belle action de solidarité qui a beaucoup plu, bravo pour leur engagement !

Visite de la gendarmerie d'Aigrefeuille d'Aunis :

Par une belle journée ensoleillée, le samedi 04 avril, les élus et les enfants ont été accueillis par l'adjutant-chef



Cloutour pour une visite de la gendarmerie. Après un échange sur son parcours de militaire et un aspect pédagogique, les enfants ont pu découvrir la caserne, les bâtiments, logements, espaces extérieurs et intérieurs où travaillent et résident ces militaires, et posé toutes les questions. Ils ont pu manipuler, tester certains objets utilisés au quotidien et ont même « soufflé dans le ballon » ! Certains ont testé le gilet pare-balle. Après sondage, aucun enfant n'a le projet de devenir gendarme, à ce jour, mais tous étaient ravis d'avoir participé !

Vous retrouverez également dans ce magazine les photos de la fabrication de la boîte à livres.

Par Emmanuelle Challat – Marie-France Morant

ARRÊT SUR IMAGE



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

AVEZ-VOUS VU HARRY POTTER SUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE ?

Par Marie-France Morant – Emmanuelle Challat | Photographe : Thomas (PAPJ)

C'est une idée qui faisait son chemin depuis quelques temps, il fallait trouver le sujet, le bon cadre de travail et l'animateur qui dirigerait les enfants pour la réalisation de la boîte à livres !

Lors de la séance du Conseil Municipal des Enfants du 17 février 2024, les élus avec les enfants ont choisi le modèle parmi plusieurs propositions, en collaboration avec l'animateur Thomas de l'association Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes (PAPJ) qui n'en est pas à son coup d'essai. Ainsi, à l'unanimité le choix s'est porté sur le thème d'Harry Potter. Il fallait maintenant trouver une date pour réalisation ainsi que le lieu. La fabrication s'est déroulée durant la première semaine de vacances scolaires du 15 au 19 avril 2024. Thomas, assisté des élus, a dirigé les enfants afin

de dessiner, découper, peindre et visser l'ensemble composant cette jolie boîte à livres très originale. L'installation a été effectuée par le service technique de la commune sur l'emplacement choisi aussi par les élus : la place de la République, un lieu de passage très fréquenté.

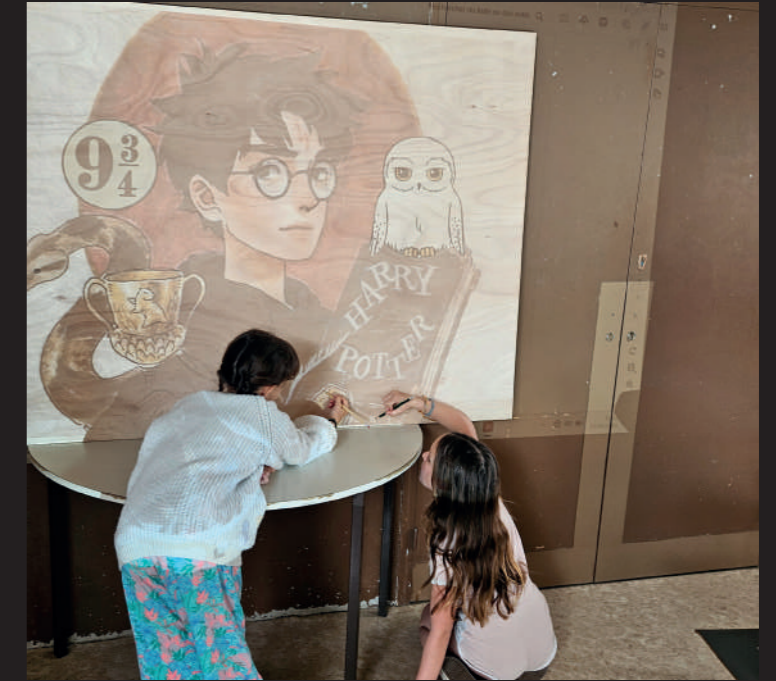
Vous connaissez la formule : cette boîte permettra à toutes et tous d'y déposer et de prendre des BD, mangas, livres divers pour enfants et pour adultes.

N'hésitez pas à lui rendre visite !

Reproduction
du dessin sur
la planche



▲ On colle, on visse... il faut que ça tienne



▲ Reproduction sur calque du dessin choisi



▲ Peinture tous ensemble



▲ Un dernier coup de peinture



CONSEILLÈRE
NUMÉRIQUE



NOUVEAU SERVICE Vers l'autonomie numérique

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE AUNIS SUD



CHRISTELLE HARDY

☎ 06 23 07 18 72

✉ c.hardy@aunis-sud.fr (e-mail provisoire)

vous accompagne !

Organisation de rendez-vous personnalisés & d'ateliers

✓ **PRENDRE EN MAIN
UN ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE**
(ordinateur, smartphone, tablette, etc.)

✓ **NAVIGUER
SUR INTERNET**

✓ **ENVOYER, RECEVOIR,
GÉRER SES COURRIELS**

✓ **INSTALLER ET UTILISER
DES APPLICATIONS UTILES
SUR SON SMARTPHONE**

✓ **CRÉER ET GÉRER
(stocker, ranger, partager)
SES CONTENUS NUMÉRIQUES**

✓ **CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT
ET LE VOCABULAIRE NUMÉRIQUE**



Financé par
l'Union européenne

NextGenerationEU



Maison de l'Emploi France services

📍 Square du Château 17700 Surgères ☎ 05 46 07 51 66

✉ surgeres@france-services.gouv.fr ✉ emploi@aunis-sud.fr

«opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France services» - www.conseiller-numerique.gouv.fr

AUNIS SUD / CYCLAD

Avec nos partenaires

AUNIS SUD

Les travaux concernant le Plan Climat et le Projet Alimentaire de territoire continuent. Deux réunions citoyennes concernant le plan d'actions du Plan Climat se sont déroulées à Aigrefeuille d'Aunis et à Surgères. Les deux sujets développés à Aigrefeuille étaient la mobilité et la biodiversité. Près de 30 personnes se sont mobilisées, tout d'abord pour participer à l'atelier vélo avec l'atelier du Biclou et un atelier biodiversité avec une fresque de la biodiversité animé par Carla Mayon, chargée de mission Espaces Naturels Sensibles à Aunis Sud. Un second atelier s'est déroulé à Surgères sur les thèmes de l'adaptation au changement climatique et du portage citoyen de projets d'énergie renouvelable. Le travail continue avec partenaires et élus afin de valider ce plan d'actions en septembre avec pour thématiques : la mobilité – la biodiversité – l'adaptation au changement climatique – l'agriculture et la production locale – énergie et ressources – habitat et aménagement du territoire. Une présentation au grand public est prévue au 2nd semestre 2024.

Un ABC de la biodiversité intercommunal a été voté en avril. L'ABC est une démarche volontaire permettant aux communes ou aux intercommunalités de mieux connaître la biodiversité de leurs territoires, de sensibiliser à cette richesse et d'aider aux décisions locales. Ce travail se déroulera sur 4 années et mobilisera élus, acteurs sociaux-économiques et citoyens. Soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, ce sont la LPO et Nature Environnement 17 en tant qu'experts scientifiques qui seront à la manœuvre. Cet ABC est financé à 80% par le fond vert. Il se déroulera sur les 24 communes de l'intercommunalité.



Le Projet Alimentaire de Territoire est également un gros dossier environnement. Dans ce cadre, nos responsables de la restauration scolaire ont été formés au menu végétarien et à la prise en compte de la loi EGALIM dans les menus (macantine.gouv.fr) ce qui nous permet aujourd'hui de proposer un menu à 1€ et à 0.70€ pour les quotients familiaux inférieurs à 1000. Des formations sur le gaspillage

alimentaire vont suivre accompagné par Cyclad et le Crepaq. Nous travaillons toujours à plus de bio et plus de local dans l'alimentation de vos enfants.

CYCLAD

Le 28 mars s'est déroulée comme chaque année la remise des trophées Cyclad de l'économie circulaire au sein de l'atelier Cyclab. C'est toujours un vrai plaisir de remettre ces trophées à des personnes engagées **8 trophées ont été remis dans 8 catégories :**



19.14 : Marion Gissler reçoit le prix Design textile, pour son activité de tapissier en sièges qui intègre des chutes de tissus et de matières souples dans ses créations.

Bois Carbone : lauréat dans la catégorie Upcycling, Jérôme D'Incan réalise du mobilier et des parements en bois brûlé, à partir de bois de réemploi.

L'Atelier du Biclou : dans la catégorie Mobilité, Joël Moulin pour son activité de restauration de vieux vélos destinés au rebus et ses actions de sensibilisation en faveur de la mobilité douce.

La Grande Collecte : Candice Lartigue et Céline Juillard, lauréates Innovation, projettent de fabriquer une mini station nomade pour sensibiliser à la réduction des déchets textiles et prototyper des créations textiles upcyclées.

Méliglace : artisanne glacière, Mélanie Boutteaud décroche le trophée Agroalimentaire grâce à ses productions glacées fabriquées à partir de fruits et légumes invendus, dans des contenants réutilisables issus du réemploi.

Sintaa : le prix Événementiel Durable est attribué à Adrien Pierre pour ses scénographies événementielles durables, conçues en matériaux de réemploi.

Studio Imago : Aurélie Sellin et Jérémy Guyot, reçoivent le trophée de la catégorie Architecture et Réemploi pour les projets d'éco-conception réalisés par leur agence d'architecture, à partir de matériaux de réemploi.

Les Gaillardes : Coup de Cœur attribué à Soraya Zemouri, Elio Massignat et Ninon Narcy qui projettent, avec leur troupe de théâtre, de fabriquer un vélo-cuisine upcyclé pour promouvoir une cuisine anti-gaspi et zéro déchet.

SANTÉ

L'été arrive



Pensez à donner votre sang

Les réserves de sang sont faibles. En période estivale, les dons ont tendance à baisser. Alors, où que vous soyez, continuez à donner !

La dernière collecte à Aigrefeuille d'Aunis, le 29 avril, a permis de recueillir 72 poches de sang, un très bon chiffre alors que les autres collectes mobiles et la maison du don sont en difficulté. L'association des donneurs de sang (ADSBPA) vous remercie !

Pensez également au don de plasma

Le plasma est la partie liquide du sang dans laquelle circulent les cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes). Les dons permettent à des milliers de malades d'aller mieux et d'améliorer leur quotidien et présentent des enjeux vitaux en matière de santé publique

Le plasma représente un peu plus de la moitié de votre sang. Composé à 90% d'eau, il est puissant et permet de prévenir ou soigner énormément de maladies ou d'infections. Il contient des protéines d'un intérêt thérapeutique majeur pour les patients, délivrées sous forme de médicaments ou par transfusion.

Face à cette demande croissante, un vrai défi s'offre à nous : répondre aux besoins des malades en comptant sur la solidarité nationale dans le cadre d'un don éthique répondant aux valeurs du service public. C'est pour cela que nous devons prélever sans cesse de plus en plus de plasma.

Il faut respecter 2 semaines entre un don de plasma et tout autre don (sang, plasma ou plaquettes).

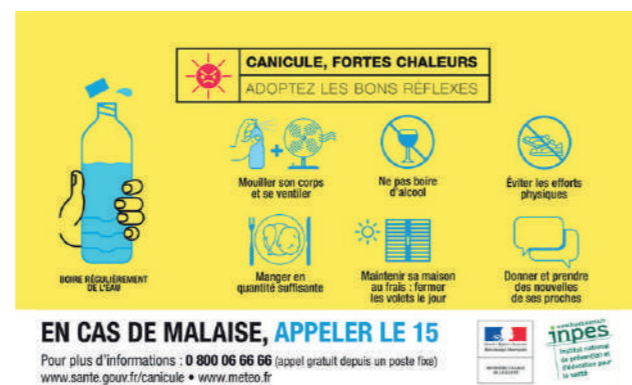
Vous pouvez donner jusqu'à 24 fois par an maximum.

Réflexes en cas de grosses chaleurs
À l'heure où nous écrivons ces lignes, la pluie est encore présente mais que se passera-t-il cet été ? Canicule ? Sécheresse ? Temps maussade ? Tout peut arriver en ces périodes de dérèglement climatique.

En cas de grosse chaleur ou de canicule, nous vous rappelons ci-joint les bons réflexes à adopter :

- Boire régulièrement de l'eau
- Ne pas boire d'alcool
- Mouiller son corps et se ventiler
- Éviter les efforts physiques
- Maintenir sa maison au frais en fermant les volets le jour
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Et en cas de malaise, appeler le 15
Le CCAS se tient à votre disposition : 05 46 35 69 05



BON À SAVOIR :

Pensez à vous rafraîchir à la piscine d'Aigrefeuille d'Aunis

La piscine est ouverte du 8 juillet au 31 août, tous les jours de 14h30 à 19h30. Fermeture le mardi.

- En Charente-Maritime -

L'eau, on l'aime, on la préserve



Bienvenue en Charente-Maritime !
Dans ce département, la ressource en eau potable est fortement mise à contribution pendant l'été. Il arrive que des mesures de restrictions doivent être prises mais nous pouvons l'éviter. C'est pourquoi nous vous invitons, à nous aider à protéger cette ressource précieuse et vitale.



Eau 17, le service public de l'eau en Charente-Maritime, les collectivités adhérentes et les acteurs du tourisme, se mobilisent pour préserver la ressource en eau de notre territoire.

Vous pouvez économiser plusieurs centaines de litres sur une semaine dans votre logement. On parie ?

Faites le test sur Eau17.fr !





CONTINUONS ENSEMBLE

Pourquoi tant de mépris envers le maire et son groupe

Fin 2023, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un courrier du groupe d'élus « Partageons l'avenir autrement ». Vous avez pu lire comme moi que notre « manière d'agir et notre façon de penser semble réellement appartenir à une époque révolue ». Vous avez aussi remarqué « une bibliothèque neuve mais déjà dépassée » sans parler du camping, du skate park, du bâtiment aux ateliers avec des panneaux photovoltaïques, du restaurant au lac ou la soirée du 14 juillet... Rien ne va, tout est « bancal », la majorité n'est bonne à rien !

J'aimerais vous dire la vérité sur le comportement de ces 3 élus. Déçus de leur misérable score aux élections de 2020, ils sont entrés dans une opposition stérile avec seul objectif les élections de 2026. Ils ne font aucune proposition intéressante pour nos habitants, ils votent pratiquement contre tout ce qui apporte une

amélioration collective (bibliothèque, skate park). Je connais dans d'autres collectivités des oppositions bien plus affûtées qui font des propositions intelligentes sans avoir à « taper » sur les élus majoritaires pour se faire reconnaître. Si nous les écoutions, nous devrions emprunter toujours plus pour réaliser des projets grandioses quitte à surendetter la commune ou laisser construire des éoliennes de 200 m de haut tout autour d'Aigrefeuille pour satisfaire leurs convictions personnelles.

Aigrefeuillaises, Aigrefeuillais, NON, je n'accepte pas ces propositions et ces comportements ; vous avez choisi d'habiter notre belle commune, vous méritez mieux que leurs suggestions impertinentes et j'espère que vous aussi vous saurez leur dire, le moment venu, NON.

Gilles GAY

AIGREFEUILLE AUTREMENT

Un budget 2024 décevant

Pour la 4^{ème} année consécutive, notre position reste inchangée : nous nous abstenons de voter le budget municipal.

Une de nos objections porte sur l'insuffisance de volonté politique en faveur de la transition énergétique et écologique. Malgré les moyens financiers dont dispose la commune, rien que 4 à 7 % du budget total lui est consacré. Une proportion bien insuffisante pour répondre à l'urgence climatique. Notre Maire a signé le Pacte de Transition en 2020 et notre commune vient de s'engager sur le contrat Territoire à Économie Circulaire : 2 signatures pour quels actes concrets ?

Par exemple à la cantine scolaire, un lieu stratégique pour promouvoir une alimentation saine, moins de 5 % des dépenses alimentaires sont dévolues au bio ! Alors qu'un véritable effort pourrait permettre d'augmenter ce pourcentage et davantage favoriser les circuits courts, et cela sans impact financier pour les familles. Autre exemple, combien de bâtiments municipaux souffrent toujours de graves défauts d'isolation ?

Et pourtant Aigrefeuille investit, notamment dans un skate-park pour 600.000€. Si nous saluons l'intention en faveur de la jeunesse, nous déplorons une telle dépense pour 400 tonnes de béton et de ferraille, avec quel impact carbone ! Ce budget est démesuré et les travaux ont commencé avant même de connaître le montant des subventions ! 2024 est certes une année olympique mais il faut rester raisonnable ! Une telle somme aurait pu financer un projet moins ambitieux mais aussi moderniser d'autres équipements, sportifs et culturels, en faveur du plus grand nombre.

Il est indéniable que notre commune bénéficie encore d'une situation financière enviable, due à son développement. Cependant l'argent public, nos impôts, doit être dépensé de manière raisonnée pour le bien de tous, avec des choix budgétaires qui préparent notre commune à faire face aux dérèglements climatiques.

Nous continuerons de faire entendre nos voix.

Thierry Andrieu, Myriam Drapeau, Benoît Teraud

AIGREFEUILLE UNIS

Un couac !

Accepter la venue d'un cirque le weekend du carnaval, pour nous c'est une aberration, surtout avec une représentation samedi après-midi. Non seulement ça prend toute la place mais en plus, doublon d'animation.

Mais le plus gênant, voire inadmissible, c'est que nous avons voté précédemment la non-venue de cirque avec animaux sur notre commune. Nous pensons que les animaux vivent dans de mauvaises conditions et sommes très déçus du non-respect du vote, déjà pas nombreux et ayant souvent l'impression d'être écoutés

mais pas toujours entendu au Conseil Municipal, là, c'est le pompon !

Nous continuons à travailler lors des commissions. Merci de faire remonter vos remarques.

À bientôt lors des animations proposées sur notre commune.

À bientôt

FrédéGuy



INAUGURATION DU SKATE-PARK

VENDREDI 5 JUILLET À 18H00



AIGREFEUILLE
ma ville
ma campagne **D'AUNIS**